



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques**

Section d'Ille-et-Vilaine

**Compte rendu FO DGFIP35 suite à une réunion du 5 décembre 2013
sur les « espaces d'expression » dans les centres d'encaissement**

Présentation de la démarche par M. BRIERE (chargé de mission expertise au ministère).

M. BRIERE reconnaît des similitudes entre « les espaces d'expression » et les « espaces de dialogue ». Sa mission porte sur la « qualité de vie » au travail. Elle a été présentée lors de la dernière réunion nationale de négociation sur les revendications indemnitaires des centres d'encaissement en novembre.

Il remettra un rapport sur sa mission à la Direction Générale au plus tôt fin février 2014, et après des séries d'entretiens individuels et collectifs dans chaque centre.

Les entretiens commencent dès ce 5 décembre au centre d'encaissement des amendes de Rennes 10 volontaires participeront à un entretien collectif ; puis une dizaine d'agents ont été sollicités pour des entretiens individuels. Par ailleurs 2 agents ont demandé l'entretien individuel.

Les entretiens dans les centres d'encaissement de Lille, Créteil et Rennes se dérouleront en janvier. M BRIERE explique qu'il aura carte blanche, et qu'il a demandé la restitution des DUERP des centres. Il dit qu'il faudra regarder les ressentis, qu'on est entre le national et le régional et, qu'il faut laisser une marge locale.

Les cadres des centres d'encaissement auront une réunion collective, mais pas d'obligation d'entretien individuel.

Position de FO DGFIP 35 :

Le syndicat se félicite de la revalorisation du pouvoir d'achat des agents des centres d'encaissement (octroi d'un forfait d'heures supplémentaires « fictives » mensualisé) obtenue après un conflit dur et justifiée par la spécificité du travail de ces centres.

FO rappelle l'importance des instances dans lesquelles notre syndicat continuera à relayer les revendications et défendre les conditions de travail et droits collectifs nationaux des agents : Comité Technique et Comité Hygiène et Sécurité-Conditions de Travail.

FO a regretté l'absence de précisions sur le mode de restitution du travail de cette mission aux syndicats.

FO a interpellé la direction sur le recours à des emplois de vacataires en nombres importants dans les centres d'encaissement (notamment en fin d'année) En effet ceux-ci disposent de contrats très courts et ne bénéficient pas des mêmes droits que les agents titulaires des services. FO revendique toujours l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et le recrutement des fonctionnaires en nombre suffisant pour le fonctionnement des services.

En conclusion, nous interrogerons à chaque occasion la Direction sur le budget et donc les moyens qui seront alloués pour satisfaire les revendications des agents des centres d'encaissement et de tous les services de la DGFIP.

Force ouvrière DGFIP 35 continuera de revendiquer, aux côtés des agents :

- l'arrêt de la démarche stratégique,
- le maintien de l'intégralité des missions exercées et les moyens qui permettent de les assurer dans de bonnes conditions,
- l'arrêt des réorganisations et des restructurations,
- le maintien de l'ensemble du réseau de proximité, trésoreries, SIP, SIE, contrôle fiscal.

FO DGFIP 35 dénonce et combat cette politique d'austérité qui porte atteinte aux capacités de notre administration à assurer correctement ses missions financières , fiscales et foncières.

Il demande aux ministres de traduire dans les faits leurs discours sur le caractère essentiel des missions de la DGFIP, en lui attribuant les moyens nécessaires au moment où les cadrages budgétaires prévoient la poursuite de la politique de suppressions d'emplois et de réduction des crédits budgétaires pour 2014.

Alors que, depuis 3 ans, les agents n'ont connu aucune hausse salariale tout en supportant une progression régulière du taux des retenues sociales, le gouvernement annonce par voie de presse le futur gel du point d'indice pour 2014. En même temps le budget de fonctionnement sera encore réduit de 4 %.